



NATATION ELITE ET PROMOTIONNEL MERCREDI 4 DECEMBRE 2019 ERNEE



Organisation générale

- ◇ Responsable :
 - Fabienne GUENEGAN
- ◇ Date :
 - Mercredi 4 décembre 2019
- ◇ Lieu :
 - Piscine municipale - Ernée
- ◇ Horaires :
 - 12 h 30 : ouverture des bassins
 - 13 h 30 : début des épreuves (cf : horaires joint)
 - 16 h 30 : remise des récompenses
- ◇ Catégories :
 - poussin - benjamin - minime - cadet/junior
 - surclassement : cf règlements régional UGSEL 2019 - 2020
 - Nageurs de relais : L'intégration d'un nageur et un seul de 2ème année d'une catégorie dans un relais de la catégorie immédiatement supérieure est possible sans toutefois qu'un(e) nageur (-se) puisse participer à la fois au relais de sa catégorie et à celui de la catégorie supérieure. Du fait du regroupement des catégories : cadets et juniors/seniors (garçons et filles), il ne sera pas autorisé de surclasser un(e) nageur (se) de la catégorie minime.

Pour participer aux épreuves promotionnelles, le nageur ne doit pas être licencié à la FFN pour la saison en cours ET la saison précédente (licencié 2017 possible) Vérification possible sur le site de la FFN : www.ffnatation.org
- ◇ Règlement :
 - cf : livret régional :
 - championnat Promotionnel : page 51
 - championnat Elite : page 48
 - Possibilité relais mixte (2F/2G) pour les catégories C/J
- ◇ Nombre d'épreuves :
 - promotionnel :
 - 3 nages individuelles maximum par nageur
 - 2 nages individuelles + 2 relais maximum par nageur
 - individuel :
 - 3 nages individuelles
 - 3 nages individuelles + 1 relais
 - 2 nages individuelles + 2 relais
- ◇ Qualifications :
 - promotionnel :
 - cf site www.ugsel53.fr
 - individuel :
 - cf site www.ugsel53.fr
- ◇ Engagements : pour les élèves faisant les minimas pour être inscrits : cf tableau site
 - Sur USport : attention à inscrire sur la bonne compétition (promo/ élite)
Avant le 29 novembre 2019 midi -
- ◇ Jury :
 - chaque établissement engagé fournit un chronométrateur
- ◇ Récompenses :
 - épreuves individuelles : 1 tee-shirt champion à chaque premier (un seul tee-shirt par élève champion)
 - 1 médaille > de 1 à 3 nageurs
 - 2 médailles > de 1 à 6 nageurs
 - 3 médailles > au-delà de 6 nageurs et un tee-shirt au premier.
 - relais :
 - 1 tee-shirt > à chaque relayeur champions départementaux